

PARTIE II.—STATISTIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR***Section I.—Notes explicatives sur la statistique
du commerce canadien**

Source des données.—La statistique du commerce extérieur se fonde sur les documents envoyés au Bureau fédéral de la statistique par les différents postes douaniers du Canada, à l'exception de ce qui suit: les exportations d'énergie électrique se fondent sur les rapports de l'Office national de l'énergie, et les importations, sur ceux des services d'utilité publique; les exportations de pétrole brut par oléoduc parviennent directement au Bureau des sociétés d'oléoducs. La valeur est enregistrée de même que, si possible, la quantité. La statistique du commerce extérieur ne reflète pas nécessairement les transactions financières relatives au mouvement des biens, car les modalités et le moment du paiement dépendent de nombreux facteurs.

Couverture.—Les exportations canadiennes (appelées aussi exportations de marchandises canadiennes) comprennent les marchandises entièrement produites ou fabriquées au Canada, ainsi que les marchandises réexportées après transformation. Les réexportations (appelées aussi exportations de marchandises étrangères) comprennent les marchandises réexportées du Canada sans avoir subi de transformation. Depuis janvier 1964, les réexportations comprennent également les exportations expédiées des entrepôts douaniers.

Depuis le 1^{er} janvier 1964, les importations comprennent toutes les marchandises dédouanées à leur entrée au Canada de même que les marchandises qui sont conservées dans les entrepôts douaniers au lieu d'être dédouanées à leur arrivée. Jusqu'en 1963, les importations comprenaient les marchandises dédouanées à leur entrée au Canada, plus celles sorties des entrepôts douaniers en vue de la consommation. Les deux systèmes comprennent, à la longue, l'ensemble des marchandises, à l'exception d'une faible part qui entrent dans les entrepôts douaniers et sont ensuite réexportées; mais il peut y avoir un fort décalage de temps dans le classement de ces marchandises comme importations; certains stocks peuvent rester en entrepôt plusieurs mois avant d'être dédouanés.

Les exclusions les plus importantes du total des exportations sont les suivantes: monnaie courante; or; marchandises expédiées aux militaires canadiens ou aux représentants diplomatiques canadiens à l'étranger; biens financés en vertu de la loi des subsides pour la défense et expédiés à d'autres pays de l'OTAN; exportations temporaires destinées aux expositions ou concours; combustible et approvisionnements vendus aux navires et avions étrangers au Canada; effets des colons; dons et cadeaux privés; achats des touristes; c'est-à-dire, en général, toutes les marchandises exportées temporairement ou en transit au Canada.

Les exclusions les plus importantes du total des importations sont: monnaie courante; or; biens destinés aux militaires des États-Unis en garnison aux bases visées par un traité au Canada; équipement militaire canadien renvoyé au Canada; navires importés pour le commerce extérieur et navires de construction et d'immatriculation britanniques importés pour le cabotage; importations provisoires pour les expositions ou les concours; combustible et les approvisionnements achetés par des navires et avions canadiens à l'étranger; effets des colons; dons et cadeaux des particuliers;

* Fondée sur les rapports statistiques publiés par la Division du commerce extérieur, Bureau fédéral de la statistique.